



La Chaze

Les Salhens

*Découvrez la nouvelle interface
de notre site Internet...*



ÉDITO

Dans ce « MAG » nouvelle formule, vous retrouverez les événements essentiels qui ont marqué l'activité de notre collectivité au cours de ce semestre.

Une information très précise sur la vie municipale ou communautaire, de tout ce qui touche à l'actualité, aux affaires scolaires, sociales ou associatives, aux diverses activités de notre territoire.

Une période toujours marquée par la crise sanitaire. Nous avons eu la chance, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé de bénéficier d'un centre éphémère et d'un camion de vaccination mis à disposition par la Région qui ont permis de vacciner un grand nombre de nos administrés.

Un grand merci à nos infirmières, nos médecins, et à la pharmacie d'Aumont, sans oublier notre personnel, qui ont accepté de participer à cette action.

Notre collectivité vient de traverser une période difficile suite à la disparition subite d'Isabelle Hermabessière, notre secrétaire de mairie, un choc très douloureux pour ses collègues et l'ensemble des élus, nous avons une pensée très forte pour tous ses proches.

Au cours de ces six derniers mois, le conseil municipal s'est réuni à plusieurs reprises, a travaillé sur les dossiers en cours et répondu à des appels d'offres pour des travaux sur les communes déléguées.

Comme je l'ai déjà écrit, nous gardons le cap, un chemin tracé pour les cinq années à venir, en exprimant le souhait du développement économique de notre territoire, la reprise d'activité de nos associations, indispensables à la qualité de vie de nos citoyens.

Un dernier mot pour remercier très chaleureusement la grande majorité d'entre vous pour la confiance témoignée à notre équipe lors des dernières élections départementales.

Soyez certain que je mettrai tout en œuvre pour répondre positivement à vos attentes.

Alain ASTRUC, Maire de Peyre-en-Aubrac



VIE MUNICIPALE

Finances	4
Covid-19	8
Élections	10
Travaux	13
Retour en images	16

COMMUNICATION

Peyre-en-Aubrac a un nouveau site Internet	18
Nouvelle interface pour notre site Internet	19

VIE COMMUNAUTAIRE

La Préfète rencontre les élus de la CHTA	20
--	----

VIE SCOLAIRE

La commission au Ventouzet	21
École publique d'Aumont	22
Écoles libres	24
Retour en images	26

VIE ASSOCIATIVE

Foyer Rural de la Terre de Peyre	28
Chorale Terre de Peyre	30
Comité des Fêtes Aumonais	31
Gévaudan vélo	32

VIE LOCALE

Centre de Secours d'Aumont-Aubrac	33
Le bibliobus à Peyre-en-Aubrac	34
Le musée de Javols	35
Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien	36
Zoom sur... Un distributeur de bouteilles de gaz	37
Service national universel en Lozère	39

INFO DIVERSES

Infos utiles	39
Agenda des évènements	40

Mairie de Peyre-en-Aubrac - Route du Languedoc
48130 PEYRE-EN-AUBRAC - Tél. : 04 66 42 84 70
Directeur de la publication : Alain Astruc
Secrétaire de rédaction : Jean-Baptiste Boussagol
Maquette et conception graphique : Daniel Mantrand
Impression : AFLPH - Sainte-Colombe-de-Peyre



8

Un camion de vaccination

10

Élections départementales



28

Foyer Rural de la Terre de Peyre

37

Zoom sur...
Un distributeur de bouteilles de gaz



Finances

Dans le précédent Mag, nous avons publié le tableau d'harmonisation des tarifs « Eau & Assainissement » qui débutera avec la facturation 2021 et un objectif chiffré pour 2026. Dans le même sens, nous publions dans ce numéro l'harmonisation fiscale qui a commencé en 2017 et se terminera en 2029. Je remercie nos services et notamment Nathalie Paulhe pour la présentation synthétique des données budgétaires 2021 et les tableaux qui présentent cette évolution. J'ai souhaité apporter quelques précisions supplémentaires concernant la situation financière de notre commune. Nous maîtrisons parfaitement l'évolution de nos dépenses de fonctionnement qui ont même diminué entre les exercices 2017 et 2020 de 1,43 %. Notre capacité d'autofinancement, brute et nette, est en progression. En 2020, elle s'élève à 521 397 € au lieu de 457 306 € en 2017. Les feux sont également au vert pour notre capacité à nous désendetter puisque 3,9 années suffiraient pour rembourser notre dette qui s'élevait en 2020 à 3 683 326 €. Outre les taxes locales, notre budget est aussi tributaire des diverses dotations de l'État qui représentent environ 37 % de nos recettes de fonctionnement dans le budget primitif 2021. De nombreux projets sont désormais au stade de la réalisation, par exemple, l'aménagement du bourg principal de La Chaze-de-Peyre.

Aller chercher le maximum de financements est la priorité. Cela demande une mobilisation et une vigilance de tous les instants pour les élus et nos services.

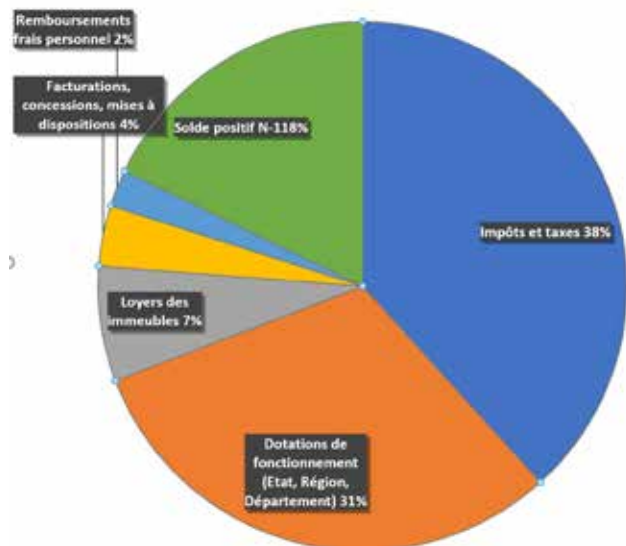
Michel Guiral, Vice-président de la commission Finances-Tourisme

Le budget 2021 en bref

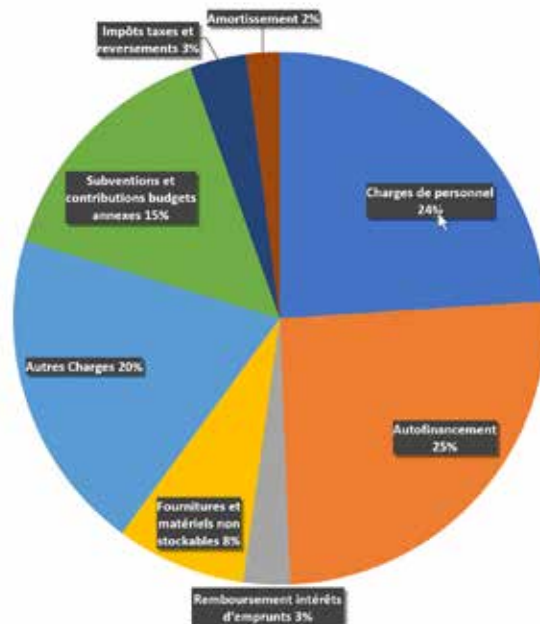
Le budget primitif 2021 et ses budgets annexes (budget de l'eau et de l'assainissement, budgets des lotissements et budgets du CCAS) ont été votés le 14 avril 2021 par le conseil municipal pour l'année 2021. En quelques graphiques, vous trouverez ci-contre une présentation des proportions du budget principal 2021 de Peyre-en-Aubrac.

FONCTIONNEMENT : 3 955 745 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

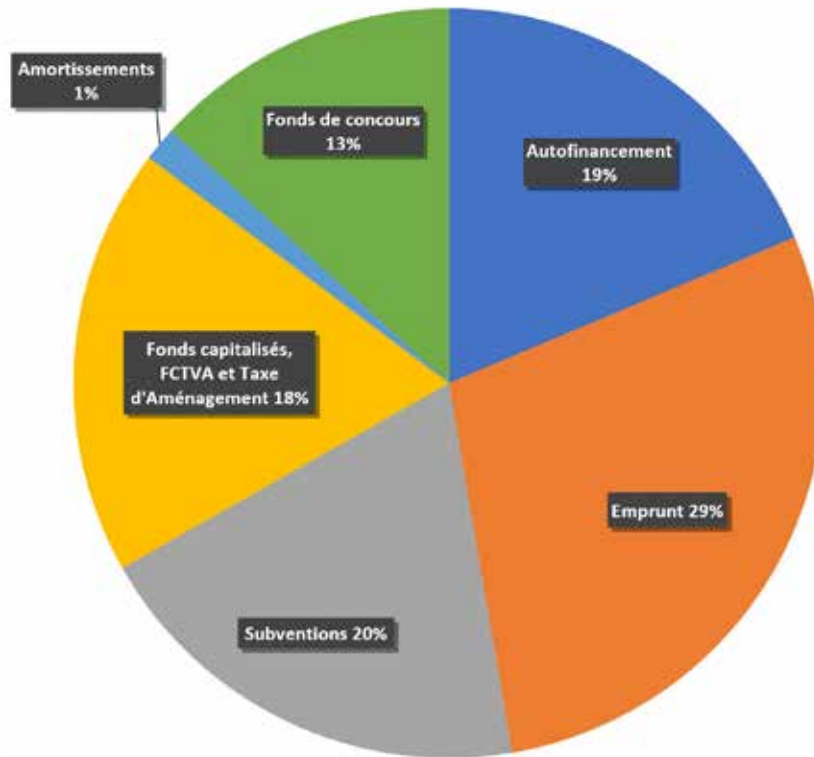


DÉPENSES FONCTIONNEMENT

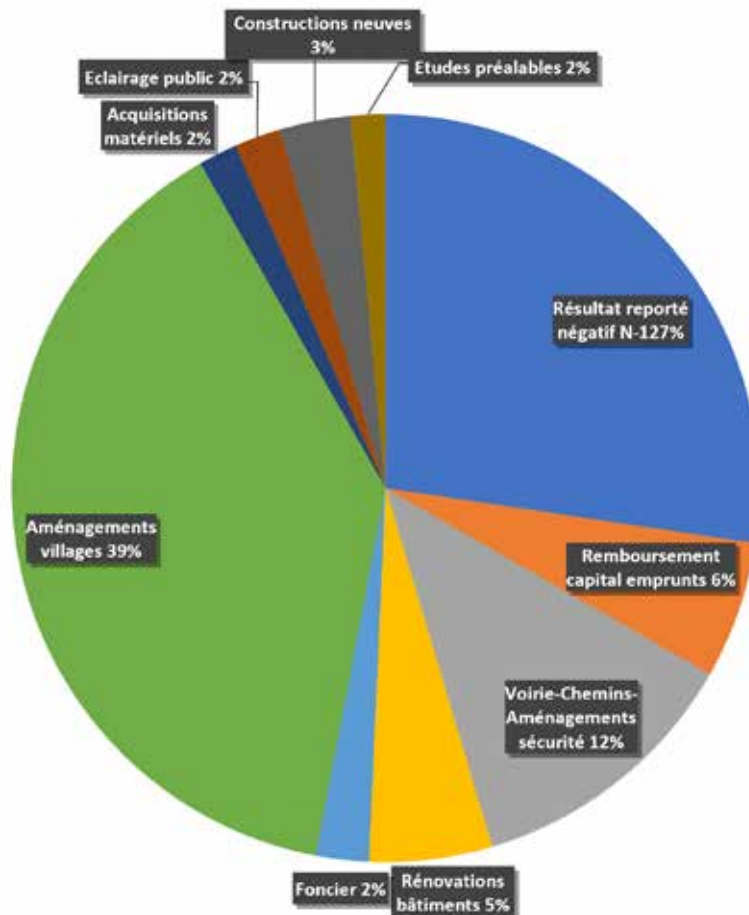


INVESTISSEMENT : 5 390 655 €

RECETTES INVESTISSEMENT



DÉPENSES INVESTISSEMENT



Finances

Quelles sont les taxes locales ?

Les **taxes locales** sont toutes constituées d'une base (la valeur locative) multipliée par un taux. La base d'imposition est issue des services fiscaux de l'État et évolue en fonction de la Loi de Finances initiée par le Gouvernement. Les taux peuvent également évoluer en fonction des décisions des assemblées délibérantes des collectivités locales. Comme indiqué sur l'avis d'imposition, le produit des taxes locales est destiné principalement à la commune de Peyre en Aubrac, et à la communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac, au Département de Lozère, au Syndicat Mixte la Montagne (ex Sivom), et à l'État. Première ressource de la commune de Peyre en Aubrac, les taxes locales contribuent à son autonomie financière. Les taxes locales permettent à la commune de répondre aux besoins des habitants par des services publics locaux.

La **Taxe d'habitation** concerne tous les locaux meublés affectés à l'habitation. La taxe d'habitation a été modifiée par la loi de finances pour 2018. Depuis 2018, elle baisse progressivement pour 80 % des Français, qui ne la paient plus à compter de 2020. Pour les 20 % des ménages restants, la suppression de la taxe d'habitation se déploiera jusqu'en 2023, date à laquelle plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Néanmoins, tous les habitants bénéficiant de la télévision continueront de payer 138 € pour la contribution à l'audiovisuel public.

La **Taxe foncière** est perçue auprès de tous les propriétaires d'un bien immobilier, même s'il est loué. Elle est constituée de la taxe foncière bâtie pour les bâtiments et de la taxe foncière non bâtie pour les terrains.

En **2021**, dans le cadre de la réforme fiscale, la part de la taxe foncière des propriétés bâties perçue par le Département est transférée à la commune, dont l'excédent des recettes fiscales est prélevé par l'État. Ainsi, **le taux qui apparaîtra sur les avis d'impositions 2021 sera constitué du taux de la commune de Peyre en Aubrac additionné au taux du Département de Lozère :**

[Taux Commune Peyre-en-Aubrac + Taux Département Lozère]

Les Taxes locales à Peyre-en-Aubrac

Lors de la création de la commune nouvelle, en 2017, les élus du conseil municipal ont décidé d'uniformiser progressivement les différents taux des taxes locales des communes fusionnées pour aboutir à un taux unique. Ce lissage des taux s'effectue sur 12 ans. De 2017 à 2029, les taux des communes déléguées d'Aumont-Aubrac, La Chaze-de-Peyre, le Fau-de-Peyre, Javols, Sainte-Colombe-de-Peyre et Saint-Sauveur-de-Peyre, convergent progressivement vers le même taux, soit : **13,96 % pour la Taxe d'Habitation, 16,32 % pour la Taxe Foncière des Propriétés Bâties et 164,29 % pour la Taxe Foncière des Propriétés Non Bâties.**



Depuis 2017, le conseil municipal de Peyre-en-Aubrac a toujours voté les mêmes taux des taxes directes locales.

En fonction du taux initial des communes déléguées, les contribuables voient sur leurs avis d'imposition les taux des taxes évoluer suivant le tableau ci-dessous :

Taxe d'Habitation

	Aumont Aubrac	Fau de Peyre	Javols	La Chaze de Peyre	Ste Colombe de Peyre	St-Sauveur de Peyre
2017	15.81	14.92	11.08	10.97	16.14	12.13
2018	15.63	14.81	11.29	11.19	15.94	12.26
2019	15.47	14.73	11.53	11.43	15.75	12.40
2020	∅	∅	∅	∅	∅	∅
2021	∅	∅	∅	∅	∅	∅

Pour rappel de 2017 à 2019, le taux voté par le conseil municipal de Peyre en Aubrac était de : 13,96 %.

Taxe Foncière Propriétés Bâties

	Aumont Aubrac	Fau de Peyre	Javols	La Chaze de Peyre	Ste Colombe de Peyre	St Sauveur de Peyre
2017	19,39	9,93	10,67	20,02	10,10	11,91
2018	19,14	10,47	11,14	19,72	10,62	12,28
2019	18,90	11,01	11,63	19,42	11,15	12,66
2020	18,65	11,56	12,11	19,12	11,68	13,04
2021	41,55 (18,42)	35,24 (12,11)	35,73 (12,60)	41,97 (18,84)	35,35 (12,22)	36,56 (13,43)

Pour rappel de 2017 à 2020, le taux voté par le conseil municipal de Peyre-en-Aubrac était de : 16,32 %. En 2021, le taux voté par le conseil municipal est de 16,32 + 23,13 (ancien taux du Département) = 39,45 %. L'excédent des recettes fiscales est prélevé par un mécanisme de compensation par l'État.

Taxe Foncière Propriétés Non Bâties

	Aumont Aubrac	Fau de Peyre	Javols	La Chaze de Peyre	Ste Colombe de Peyre	St Sauveur de Peyre
2017	198,19	117,04	210,65	134,23	130,94	169,54
2018	195,45	121,06	206,87	136,82	133,80	169,18
2019	192,71	125,09	203,10	139,41	136,67	168,84
2020	190,04	129,19	199,39	142,07	139,60	168,55
2021	187,24	133,14	195,55	144,60	142,40	168,14

Pour rappel de 2017 à 2021, le taux voté par le conseil municipal de Peyre-en-Aubrac est de : 164,29 %.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser au Service des Impôts des Particuliers du Centre des Finances Publiques de Saint-Chély-d'Apcher.

COVID-19

En début d'année, suite à l'alerte de Mme la Préfète concernant une circulation active du virus sur notre commune, les élus ont immédiatement réagi.

Alain Astruc a sollicité de la représentante de l'État un arrêté rendant le port du masque obligatoire jusqu'au 28 février et sollicitant la mise en place rapide d'un centre de dépistage. Il a été ouvert le vendredi 12 février, jour de marché, de 8 h 30 à 13 h au Centre Socioculturel d'Aumont-Aubrac. Organisé par des bénévoles de la Croix-Rouge, que nous remercions, ce centre a permis d'accueillir quarante-cinq personnes. Aucun test positif au COVID-19 pour les personnes testées qui après un délai de 15 min pouvait repartir avec le résultat.



Un centre de vaccination éphémère à Peyre-en-Aubrac

La commune de Peyre-en-Aubrac a obtenu, au mois de mars, l'ouverture d'un centre de vaccination éphémère, après plusieurs interventions auprès de la Préfecture et de l'ARS.

Seuls les habitants de plus de 75 ans ayant répondu favorablement à l'enquête conduite par la Mairie ont été concernés par cette opération. Chacun a été contacté pour lui proposer un rendez-vous.

Les premières injections ont eu lieu samedi 27 mars à la Maison de la Terre de Peyre. Les personnes convoquées se sont présentées d'abord devant un médecin pour répondre à un petit questionnaire de santé, puis elles ont reçu le vaccin avant de patienter une dizaine de minutes sous surveillance médicale.

120 rendez-vous ont été pris pour cette campagne. Un rendez-vous pour une seconde injection a été programmé un mois plus tard.

La commune tient à remercier les deux médecins et la pharmacie, d'Aumont-Aubrac ainsi que les deux cabinets d'infirmières et le personnel communal, pour leur engagement au service de la population.

Un camion de vaccination à Peyre-en-Aubrac

En Occitanie, la vaccination en zone rurale possible grâce à un camion itinérant.

Pour rendre la vaccination contre la covid-19 accessible à tous, la Région Occitanie et l'ARS ont lancé l'opération Proxivaccin. Un camion, tout équipé, se déplace dans les zones rurales pour vacciner les plus isolés.

Le camion blanc floqué du logo TIMM (Télé Imagerie Médicale Mobile) sillonne la région Occitanie depuis la mi-mars. Le véhicule est organisé comme un véritable centre de soins, avec un espace d'accueil des patients et de préparation des vaccins et deux salles de vaccination.

C'est dans ce cadre que le camion est venu à Peyre-en-Aubrac le vendredi 11 juin à la Maison de la Terre de Peyre.

L'inscription était ouverte à tous les majeurs et une centaine de personnes se sont fait connaître auprès de la Mairie pour recevoir une première injection de Pfizer.

Dates pour la seconde injection : vendredi 23 juillet 2021 de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h

Paroles d'élus

Mot du Maire délégué de Javols

Après cette période de confinement plus ou moins intense, serions-nous devenus tellement casaniers que nous ne nous déplaçons même plus pour voter ? Peut-être n'est-ce pas la seule explication. J'espère cependant que nos relations sociales n'en auront pas trop souffert.

Avant le confinement, certains actes étaient des habitudes ; peut-être après en avoir été privés découvrons-nous des plaisirs nouveaux et simples comme boire un café avec nos amis à une terrasse, faire des courses chez nos commerçants locaux préférés, voir la vie revenir dans nos villages... La grande rue d'Aumont-Aubrac grouille de monde et de randonneurs. Il y a quelques mois c'était un désert d'une tristesse terrible avec les grilles de la plupart des commerces fermées.

Enfin aujourd'hui nous revivons et pour que cela dure encore à la rentrée, il faut que chacun se fasse vacciner ; il en est de notre responsabilité individuelle mais aussi collective pour limiter la circulation de ce maudit virus et de ses variants.



La vaccination du vendredi 11 juin, a permis de découvrir ce camion TIMM

Élections départementales

Ève Brezet et Alain Astruc ont été largement réélus dès le premier tour, avec leurs remplaçants Christine Pignol et Patrick Solignac.



Départementales 2021	Inscrits	Votants	Participation	Blancs		Nuls		Exprimés	ALLOUX-GAYSSOT		ASTRUC-BREZET	
Aumont Aubrac	828	442	53.4%	22	5.0%	18	4.1%	402	76	18.9%	326	81.1%
La Chaze de Peyre	245	94	38.4%	4	4.3%	7	7.4%	83	19	22.9%	64	77.1%
Fau de Peyre	154	69	44.8%	3	4.3%	2	2.9%	64	10	15.6%	54	84.4%
Javols	264	114	43.2%	6	5.3%	1	0.9%	107	19	17.8%	88	82.2%
Ste Colombe de Peyre	189	103	54.5%	4	3.9%	9	8.7%	90	17	18.9%	73	81.1%
St Sauveur de Peyre	220	108	49.1%	3	2.8%	2	1.9%	103	23	22.3%	80	77.7%
Commune de P en A	1900	930	48.9%	42	4.5%	39	4.2%	849	164	19.3%	685	80.7%
Canton de Peyre en Aubrac	5 884	2 926	49.7%	122	4.2%	111	3.8%	2693	509	18.9%	2 184	81.1%

Sophie Pantel a été réélue, jeudi 1er juillet, présidente du Conseil départemental de Lozère, avec 16 voix pour, 10 blancs et 3 nuls.

Carole Delga a été réélue présidente de la Région Occitanie, vendredi 2 juillet, recueillant 109 voix contre 28 à Jean-Paul Garraud, (21 votes blancs).

8 mai 1945 : fin de la guerre en Europe

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23 h 01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Journée nationale de commémoration

Le dimanche 9 mai au matin s'est tenue la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 devant le monument aux morts d'Aumont-Aubrac, en présence de Monsieur le Maire de Peyre-en-Aubrac et de représentants des pompiers. Ces derniers étaient entourés des élus locaux ainsi que des représentants d'associations, réunis dans un format restreint en raison de la crise sanitaire.

En fin de cérémonie, Alain Astruc a adressé ses remerciements aux porte-drapeaux, aux maires délégués et aux pompiers ainsi qu'aux personnes présentes.



Élections régionales

Canton de Peyre-en-Aubrac

1er tour

Abstention : 50 %

Carole Delga : 42,41 %

Aurélien Pradié : 25,03 %

Jean-Paul Garraud : 16,65 %

2ème tour

Abstention : 60 %

Carole Delga : 51,24 %

Aurélien Pradié : 29,61 %

Jean-Paul Garraud : 19,15 %

Paroles d'élus

Mot du Maire délégué de Saint-Sauveur-de-Peyre

Plus d'un an après le début de la crise sanitaire, plusieurs manifestations viennent d'avoir lieu dans notre commune déléguée. Elles nous ont procuré beaucoup de plaisir. Elles ont commencé le 2 juillet avec le repas de fin d'année scolaire à la salle des fêtes suivi, le 3 juillet, du passage de l'épreuve du Trèfle Lozérien puis, en soirée, la tenue d'un repas convivial organisé par la Société de Chasse précédent le premier des cinq feux d'artifice qui seront tirés cet été sur notre commune de Peyre-en-Aubrac.

Cela fait un bien fou que de retrouver cette convivialité même s'il faut rester prudent en respectant les gestes barrières et en poursuivant



Commémoration 8 mai 1945



l'électricité ou le téléphone. Nous sommes entrés dans une ère numérique qui bouleverse bien de nos habitudes.

Pour terminer ce mot, j'aborderai l'installation de projecteurs pour le terrain de pétanque et le court de tennis qui normalement est prévue pour la mi-juillet. Cela consolide l'attractivité de cet espace Raymond Sevens qui sera doté en 2022 de jeux. Avec mes sentiments dévoués. Bon été à toutes et à tous.

l'effort de vaccination pour que la quatrième vague déjà annoncée soit une vaguelette comparée aux autres.

L'actualité de notre commune déléguée a été marquée pour ce premier semestre par quelques informations importantes. Celle du renoncement à notre projet d'acquisition d'une propriété bâtie et non bâtie. Cela signifie l'arrêt de notre projet de lotissement et l'éloignement de la perspective d'accueillir de nouvelles populations.

Les travaux de notre maison des associations et de la chasse sont désormais terminés. Elle sera opérationnelle pour les chasseurs à la rentrée et associations et particuliers pourront l'utiliser dès cet été.

Après le relais 4G, la commercialisation de la fibre optique a débuté pour le bourg principal et le hameau d'Aubigeyres. Beaucoup d'habitants ont déjà souscrit un abonnement qui confirme que la fibre est aujourd'hui aussi indispensable que l'eau,



Travaux



Travaux réseau d'eau Chabannes-La Bessière

Le raccordement du réseau AEP de La Bessière au réservoir de Chabannes a été réalisé.

Il permet de ne plus utiliser l'eau de la source actuelle de La Bessière dont les analyses révèlent des non-conformités récurrentes ; le réseau est donc alimenté par l'eau d'Aumont issue de la retenue du « Riou Frech ». Les restrictions d'usage sont donc levées.

Travaux d'aménagement à l'entrée de Javols

Des travaux d'enfouissement de lignes électriques et téléphoniques ont été réalisés à partir du croisement des RD 50, RD 5 et RD 73 en direction de Mende jusqu'à l'exploitation de M. Clavel et en direction de Serverette jusqu'après l'embranchement de Régimbal.

Profitant de la réalisation de ces tranchées, la commune a décidé de modifier le réseau AEP alimentant le château et le réseau autour du croisement en supprimant le réseau actuel situé sur des terrains privés.

Ces travaux d'enfouissement se sont fait en préalable à la réfection de la chaussée de la RD 50 que va réaliser le Conseil Départemental. Ces travaux prévoient par la même occasion l'étanchéification du pont.

Une fois ces travaux de voirie effectués, la commune fera réaliser la signalisation au sol permettant la sécurisation du parcours pédestre et de la circulation piétonnière sur ces voiries départementales.



Aménagement du village de La Chaze-de-Peyre

Après une longue attente, les travaux d'aménagement du village de La Chaze-de-Peyre ont enfin débuté.

Ce chantier de réfection des réseaux (assainissement, eau, électricité) a été confié à l'entreprise Colas. Les repérages ont eu lieu la semaine du 12 avril et les premiers coups de pelles ont été donnés la semaine suivante.

Après l'enfouissement des réseaux secs, les poteaux électriques et téléphoniques seront retirés avant de réaliser l'enrobé et les aménagements piétonniers.



Travaux au village des Salhens

L'aménagement du village des Salhens, au Fau-de-Peyre, était très attendu.

Les travaux confiés à l'entreprise Marquet ont finalement débuté le 19 avril.

Il s'agit de la reprise et de l'extension des réseaux humides ainsi que l'enfouissement des réseaux secs. L'éclairage public sera revu également.

Dans ce petit bourg très fréquenté à la belle saison, toutes les maisons ont été restaurées et sont occupées durant l'été.

En ce qui concerne le petit patrimoine, il sera soigneusement respecté, qu'il s'agisse de fontaines, four, ferradou, croix...

Un parking ainsi qu'un terrain de boules sont également au programme.

Les nombreux villégiateurs et habitués du coin seront heureux de constater toutes ces transformations lorsqu'ils reviendront en Lozère.





Cérémonie de commémoration du 19 mars à Saint-Sauveur et dépôt de gerbe dans les autres communes déléguées



Cimetière de Sainte-Colombe-de-Peyre

Travaux au cimetière de Sainte-Colombe-de-Peyre

Les travaux d'aménagement du cimetière de Sainte Colombe de Peyre ont été réalisés au mois de mai. Ce chantier a pu être mis en œuvre suite à une procédure d'abandon initiée il y a quelques années.

Un ossuaire a été créé pour permettre aux personnes qui le souhaitent de se recueillir et les pierres tombales ont été mises en valeur au nouveau cimetière.



Fin des travaux à la maison de la chasse et des associations de Saint-Sauveur

De nouveaux services au camping municipal

La commune a décidé de proposer de nouveaux services aux touristes résidant au camping municipal d'Aumont-Aubrac.

En plus d'une connexion wifi gratuite, un service de prêt de vélos a été mis en place pour permettre aux campeurs de se rendre au centre-bourg plus facilement. Des livres seront également accessibles en libre-service. Enfin, une livraison hebdomadaire de pain et de viennoiseries sera organisée en juillet et en août.

Le tourisme est un enjeu majeur sur notre territoire très visité. Nul doute que ces aménagements rendront notre belle commune encore plus accueillante.

Renseignements et réservations :

Juin et septembre : Permanence téléphonique de 15 h à 19 h au 06 86 68 84 16.

Juillet et août : Permanence de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h au 06 86 68 84 16.

Site Internet de l'office de tourisme : www.ot-aumont-aubrac.fr



QR Code du site de réservation de la Pigne du camping



QR Code du site Internet de l'Office de Tourisme



Peyre-en-Aubrac a un nouveau site Internet

Après la création d'un logo et la refonte du magazine municipal, la rénovation du site Internet de Peyre-en-Aubrac figurait également à l'agenda de la Commission communication et plus largement du Conseil municipal. En effet, les mini-sites actuels datent de 2013 et ne répondent plus aux besoins et aux usages d'aujourd'hui ; ils ont été conçus bien avant la fusion des communes qui forment à présent Peyre-en-Aubrac.

Cette rénovation ne devait pas être qu'un simple coup de peinture sur l'existant mais être un projet stratégique répondant à des objectifs précis. C'est l'entreprise AFA Multimédia, déjà sollicitée pour les précédents sites, qui s'est chargée de la réalisation technique de cette nouvelle interface. Les premières ébauches sont nées fin 2020. Plusieurs réunions ont été nécessaires pour définir avec précision les axes de communication que la commune souhaitait promouvoir.

Deux idées principales ont guidé la création de ce nouveau média.

Tout d'abord, le souhait de la Commission communication et des élus était de ne plus alimenter les mini-sites des communes déléguées. Ces sites resteront accessibles, l'historique sera consultable mais toute l'actualité communale se trouvera désormais sur « peyreenaubrac.fr ». La volonté ici est d'accélérer l'appropriation de Peyre-en-Aubrac par les habitants en regroupant les informations de toutes les communes déléguées sous une même « enseigne ». Cela aura également pour effet de mieux faire connaître notre commune nouvelle aux visiteurs qui n'y résident pas. Les actualités pourront bien sûr être triées par secteur géographique par le visiteur mais elles apparaîtront par défaut par ordre chronologique sur l'ensemble de la commune.

Ensuite, il a été décidé de reprendre les catégories et les codes couleurs, utilisés pour le Mag. Outre la cohérence et les repères que donne cette organisation aux visiteurs, cela permet également de mettre en avant la vie de la commune au sens large et pas seulement les actualités de la collectivité. Tous ceux qui font vivre Peyre-en-Aubrac auront leur place sur cette nouvelle plate-forme. Dans ce but, il sera aussi indispensable que ces acteurs nous partagent leur actualité le plus régulièrement possible.

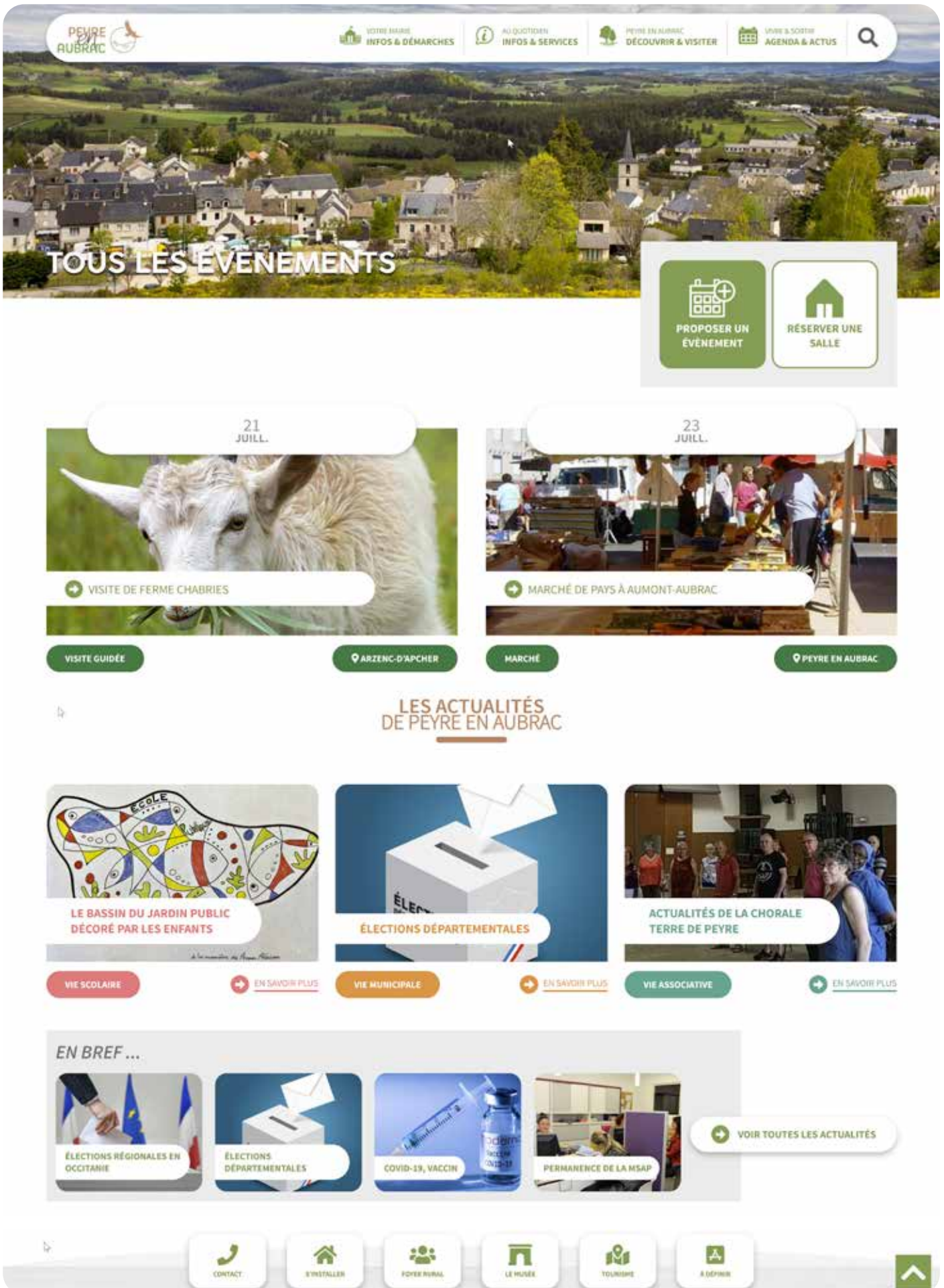
Vous pouvez nous communiquer toutes les informations que vous souhaitez voir diffuser en envoyant un mail à l'adresse : peyreenaubrac@orange.fr et en précisant dans l'objet « Pour diffusion sur le site Internet ».

Ce nouvel outil ne vivra qu'avec l'implication de tous ; donnons à Peyre-en-Aubrac l'image qu'elle mérite !

Daniel Mantrand & Jean-Baptiste Boussagol



Nouvelle interface pour notre site Internet



La Préfète rencontre les élus de la CCHTA

Mardi 19 janvier 2021 à la Maison de la Terre de Peyre d'Aumont-Aubrac, la Préfète a rencontré les élus de la CCHTA.

Les élus ont présenté pour chacune de leur commune leurs différents projets à la recherche de financements. Les subventions de l'État avec la DETR, le plan de relance ou la dotation de soutien à l'investissement local sont particulièrement attendues. Mme la Préfète a pris bonne note de tous les projets. Plusieurs élus ont également saisi cette opportunité d'échanges pour exprimer auprès de la représentante de l'État leur mécontentement suite à de longues pannes de téléphonie fixe. L'après-midi Mme la Préfète s'est déplacée pour plusieurs visites dont la première, avec le centre du Ventouzet.



Extrait du Conseil Communautaire du 4 mai 2021

Taux d'imposition exercice 2021

- taux de la taxe sur le foncier bâti 3.74 %
- taux de la taxe sur le foncier non-bâti 34.82 %
- taux de cotisation foncière des entreprises 24.82 %
- taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 10,70%

Convention pour le versement d'un fonds de concours de l'aménagement du site archéologique de Javols

Il est décidé de demander un fonds de concours d'un montant de 15 711,50 € à la Commune de Peyre-Aubrac en vue de participer au financement de l'aménagement du site archéologique de Javols.

Convention annuelle de moyens 2021 entre l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien et la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac

Il est attribué une subvention de 45 000 € à l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien pour l'année 2021.

Convention annuelle de moyens 2021 entre l'Association ADPEP 48 / Le Ventouzet et la Communauté de Communes des Hautes terre de l'Aubrac

Il est attribué une subvention de 33 460 € à l'ADPEP 48 / Le Ventouzet pour l'année 2021.

Poursuite du partenariat fonds l'OCCAL

Il est approuvé que le partenariat entre la Région et la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac soit prolongé jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Lutte contre la précarité énergétique

Participations financières pour 11 dossiers avec un montant total de 2 700 €.

La commission « Action sociale et scolaire » au Ventouzet

Mercredi 10 mars, une rencontre s'est déroulée entre les responsables du Ventouzet, le personnel de la mairie de Peyre-en-Aubrac, détaché au transport des repas et à leur distribution auprès des enfants des cantines des écoles publiques, et des élus membres de la commission Action sociale et scolaire, référents pour les cantines.



Cette réunion a commencé par la visite des cuisines. Le chef a expliqué le fonctionnement du matériel, il nous a fait part de quelques grosses difficultés pour l'organisation du travail par exemple le fait de mettre 9 h pour obtenir un refroidissement correct des aliments, la cellule ne correspond plus aux exigences actuelles. Il nous a été indiqué le processus du respect de la chaîne du froid et celle du chaud.

Ensuite, un débat a permis d'entendre plusieurs questions soulevées par le personnel et les élus telle que celle sur l'élaboration des menus, qui ne correspondent pas toujours à l'attente des enfants. Actuellement c'est la diététicienne qui fait les menus et ils sont respectés par les cuisiniers. Pour les quantités servies, quelquefois elles sont jugées trop justes, les cuisiniers respectent les protocoles pour les cuisines de collectivité. Il a été demandé des menus locaux, ce souhait sera soumis à l'approbation de la diététicienne. Actuellement, le Ventouzet fait des démarches auprès des producteurs et artisans locaux pour fournir des produits du terroir, bien sûr il faut tenir compte du coût. Le problème du relevé des températures a été soulevé. Il a été entendu que le Ventouzet fournira une fiche de liaison où le personnel de la mairie fera ses relevés, notera le succès auprès des enfants et indiquera les besoins pour la cantine ex : réserve de compotes, yaourts, sucre, etc. Pour le transport des repas, l'agent responsable se rendra à 11 h au Ventouzet pour la prise en charge.

Après cette longue discussion, tout le monde est parti satisfait d'avoir pu communiquer librement. Tous les invités ont apprécié la visite des cuisines, de pouvoir soulever les problèmes rencontrés et d'obtenir les réponses conséquentes. Tout le monde a su apprécier le travail fourni par chacune des parties, avec le souhait de respecter au mieux le bien-être des enfants.



École publique Jean-Augustin Dalle

Fête de l'école publique



Le vendredi 18 juin, les élèves de l'école publique d'Aumont se sont retrouvés au gymnase de la Terre de Peyre pour faire leur spectacle annuel. Contexte sanitaire oblige, le spectacle n'accueille aucun public mais tout est soigneusement filmé par Jean-Michel Hugues (conseiller pédagogique). Les familles pourront donc visionner le résultat du travail accompli par les élèves et l'équipe pédagogique, assistée par André Van Thienen, intervenant de l'École de musique.

Le tirage au sort de la Tombola de l'été, organisée par la Société du Sou, a aussi été effectué le même jour : ainsi 5 élèves ont-ils tiré au sort les 5 heureux gagnants des gros lots. La Société du Sou remercie chaleureusement chaque participant de cette tombola qui a remporté un franc succès.

Projet d'aménagement pour la friche industrielle

Un travail autour de la friche de la gare d'Aumont-Aubrac en lien avec l'« Opération bourg centre » de la municipalité a été réalisé par les enfants de CE et de CM de l'école publique d'Aumont-Aubrac en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Lors de ce projet, les enfants ont pu donner leurs idées sur la réhabilitation du quartier de la gare. Une restitution du projet s'est déroulée mardi 29 juin en présence de Monsieur le Maire et de ses administrés. Monsieur Astruc a félicité les enfants du travail accompli et prendra compte de certaines de leurs propositions.



Quand la ferme s'invite à l'école



Deux jeunes agriculteurs du canton d'Aumont-Aubrac et de Saint-Chély-d'Apcher, Étienne et Hervé, sont intervenus auprès des classes de maternelle de l'école publique d'Aumont-Aubrac pour leur présenter quelques activités du monde agricole. Les enfants ont pu découvrir la provenance de la nourriture et ses possibles transformations, la traite du lait et la fabrication du fromage ainsi que la plantation de graines pour connaître le cycle de la plante. Cette intervention s'est terminée autour d'un goûter très copieux constitué de produits lozériens de la marque Sud de France offert par les jeunes agriculteurs de Lozère. Intervention qui a ravi l'ensemble des enfants.

Réalisation artistique au jardin.

En réponse à une proposition de la municipalité de Peyre-en-Aubrac de faire décorer le bassin du jardin public d'Aumont-Aubrac par les élèves, les maîtresses de l'école publique ont proposé ce projet à leurs élèves.

Comme il s'agissait d'un bassin, ils ont décidé d'y mettre des poissons! Ils ont alors découvert un artiste, **Aram Alecian**.

Après avoir observé et décrit deux de ses œuvres, les enfants ont réalisé des poissons en s'inspirant de cet artiste. Pour cela, ils ont tracés des lignes courbes, des ronds, des points de manière à faire apparaître des poissons. Ils ont ensuite choisi 4 ou 5 couleurs pour colorier certaines formes que leurs tracés ont fait apparaître.



La maîtresse a ensuite dessiné de la même façon des poissons dans le fond du bassin. Les élèves l'ont accompagnée une première fois au jardin public pour peindre les lignes courbes et les ronds en noir au fond du bassin.

Le lendemain, ils sont revenus pour peindre l'intérieur des formes avec quatre couleurs vives, jaune, rouge, vert et bleu. Ils ont utilisé une peinture spéciale pour le béton qui devrait résister aux nombreux passages des visiteurs et des enfants qui viennent jouer dans le jardin.

Information sur l'artiste : Aram Alecian,

peintre français, né à Istanbul le 25 juillet 1920. Étudie la peinture aux Beaux-Arts d'Istanbul et la scénographie à l'Académie Brera de Milan. Diplômé architecte à Istanbul, il réside en France depuis 1956 où il exerce l'architecture tout en continuant de peindre. Plusieurs expositions individuelles et collectives en France et à l'étranger lui ont été consacrées. Décédé le 21 février 2014.

L'école publique au cinéma

Pour la réouverture du Ciné-théâtre de Saint-Chély-d'Apcher, l'ensemble des élèves de l'école publique d'Aumont-Aubrac ont pu participer au projet « École et cinéma ». Les élémentaires ont assisté à la projection de « Kérity et la maison des contes » alors que les maternelles ont vu 5 courts métrages intitulés « La petite fabrique du monde ». Une ouverture à la culture très intéressante et épanouissante pour nos enfants.



Remerciements de l'équipe pédagogique

Cette année encore, la mairie de Peyre-en-Aubrac a mis à disposition de l'école, Valérie Quiot, intervenante diplômée, afin que nos élèves puissent bénéficier d'une approche sportive et ludique dans le cadre de leur développement physique.

Sans l'implication des parents, de la société du sou, ainsi que de la mairie, nos enfants ne pourraient bénéficier de ces différentes actions tout au long de l'année leur permettant de devenir les citoyens responsables et respectueux de demain. **Un grand merci !**

Écoles libres

À l'école « la Présentation », tous les élèves s'initient aux joies de la glisse !

Mardi 29 janvier, tous les élèves de l'école « la Présentation » se sont rendus à la station de ski de Brameloup pour partager une journée sportive sur le thème du ski : certains ont eu l'occasion de s'initier au ski de fond notamment pour les élèves de CP et CE1 alors que les plus grands se sont perfectionnés. Pendant ce temps, les petits de maternelle ont fait de la luge. Dans un secteur proche des stations de ski, il est enrichissant d'initier tous les élèves à la pratique du ski car toutes ces activités placent l'enfant en situation d'exploration active et d'adaptation à un milieu inhabituel où il met en jeu tous les aspects de sa personnalité et de sa motricité. Cette journée s'est déroulée de manière sereine grâce à la présence de 2 moniteurs de ski diplômés d'état, rémunérés pour l'occasion par l'école et qui ont assuré la sécurité de tous les élèves et ont donné des cours aux débutants leur permettant ainsi d'acquérir les bons gestes nécessaires à cet apprentissage.



Cette journée s'est déroulée de manière sereine grâce à la présence de 2 moniteurs de ski diplômés d'état, rémunérés pour l'occasion par l'école et qui ont assuré la sécurité de tous les élèves et ont donné des cours aux débutants leur permettant ainsi d'acquérir les bons gestes nécessaires à cet apprentissage.

De nombreux parents ont participé à l'encadrement des enfants et ont permis le bon déroulement de cette journée dans la joie et la bonne humeur. Un grand merci à l'équipe enseignante pour son dynamisme, à l'association des parents d'élèves (l'APEL) qui a financé cette sortie ainsi qu'à l'UGSEL Lozère pour sa participation au transport.

Un panneau pour donner de la visibilité, une équipe pour transmettre des valeurs humaines...



Au cours du mois de juin, suite à une enquête réalisée plusieurs semaines auparavant auprès des familles et de l'équipe éducative de l'école privée la Présentation, l'association des parents d'élèves a fait réaliser 3 panneaux aux couleurs vives... à l'image de l'établissement. Ces panneaux ont été réalisés par l'AFLPH située à Couffinet. Ce n'est que grâce à la solidarité qu'il existe entre les parents d'élèves et l'équipe pédagogique que ce projet a pu voir le jour... Plusieurs parents sont venus placer, sur leur temps libre, l'énorme panneau donnant de la visibilité à cette école « familiale » où chacun à sa place et à son rôle à jouer.

Encore une fois, on voit que les membres de la communauté éducative travaillent ensemble avec un profond attachement à cette belle école où se vivent et se partagent des valeurs humaines.

Merci à Betty Cournut la présidente de l'APEL pour son dynamisme et sa bienveillance...

Des sourires à l'école de Sainte-Colombe

Derrière nos masques, il y a des sourires !

Au mois de mai, la cour de l'école de Sainte-Colombe s'est parée de ses plus beaux sourires. Une jolie façon de montrer que malgré les masques, il y a de la vie dans nos écoles !



Opération « bol de riz » réussie à l'école la Présentation !

À l'école, la Semaine Sainte est traditionnellement marquée par un temps de fraternité. En effet, vendredi 2 avril sur le temps méridien, les élèves ont participé à l'opération bol de riz. Cette action permet d'avoir une pensée pour ceux qui souffrent dans le monde et qui ne peuvent pas manger à leur faim. Bien que ce soit un droit fondamental, de nombreux enfants en sont hélas privés. C'est une manière de prendre conscience que pour de nombreux enfants dans le monde, le bol de riz est souvent la seule nourriture quotidienne. Le prêtre Pierre-Yves Girod était présent pour expliquer que le Bol de riz était un petit renoncement à son confort habituel, un temps privilégié où l'on partage la même vie même de manière symbolique. Cet acte de solidarité s'inscrit dans le projet éducatif de l'école permettant de développer chez l'enfant son engagement, son autonomie et sa réflexion sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités. Les bénéficiaires de cette opération ont été reversés à une autre école du réseau de la Présentation de Marie qui se trouve en situation de fragilité. Merci à toutes les familles de l'école qui ont fait preuve de générosité en participant à cette action. De plus, Mme Rascoussier Stéphanie, directrice de l'école, informe les nouvelles familles qu'elle se tient à leur disposition pour faire visiter l'école et présenter également les divers projets pédagogiques et éducatifs. Pour cela, n'hésitez pas à la contacter au 06.88.58.06.76.



Visite de la caserne des pompiers d'Aumont



En juin, tous les élèves de l'école la Présentation sont allés visiter à tour de rôle un univers fascinant : le centre de secours d'Aumont-Aubrac où ils ont pu découvrir les différents véhicules utilisés et ont même pu s'y faire photographier. Deux sapeurs-pompiers, Joris et Tom ont pris de leur temps pour présenter le centre de secours et pour décrire leurs missions passionnantes... Nos élèves ont eu la chance de s'exercer à tenir une lance à incendie... Ils ont pu ainsi se mettre dans la peau de leurs héros.

Un grand merci à tous les pompiers qui par leur courage et leur dévouement sauvent des vies. Merci beaucoup à Joris et à Tom qui ont su transmettre

leur passion à ce jeune public en suscitant probablement des vocations...

Le monde en musique à l'école de Saint-Sauveur

Grâce à André Van Thienen, intervenant en éducation musicale, les élèves de l'école de Saint-Sauveur ont pu voyager autour du monde en découvrant des instruments surprenants et en interprétant de jolies chansons de différents pays. La classe élémentaire a participé au projet départemental d'enregistrement d'une compilation de chansons. Pour l'école de Saint-Sauveur, les élèves ont choisi de produire un texte sur Jules César. Un CD a été réalisé et distribué à toutes les familles pour de beaux souvenirs.



Retour en images



Les élèves de l'école J.-A. Dalle à la piscine



Les élèves de CM fabriquent du savon



L'école publique participe au projet du PNR Aubrac



Le fil de Chrysalide



Filage de laine à l'école publique

Retour en images



La Présentation découvre le musée de Javols



Atelier jardinage à l'école



Pyjama party à Sainte-Colombe



Un vidéaste professionnel à l'école la Présentation



L'école publique au moulin de la Borie



Fin d'année scolaire à l'école de Sainte-Colombe



Fin d'année scolaire à l'école de Saint-Sauveur



Pâques à l'école de Saint-Sauveur



Bureau de vote à l'école de Saint-Sauveur

Foyer Rural de la Terre de Peyre

Comme pour toutes les associations, les activités du Foyer Rural ont été très perturbées ces derniers mois par la crise sanitaire.

Après avoir été interrompus en novembre-décembre 2020, seuls les ateliers pour les enfants ont pu reprendre en janvier : Arts Plastiques, Anglais, Vidéo et Pêche. Les ateliers Initiation à l'Équitation et Balade à Poney ont, quant à elles, pu reprendre fin novembre car pratiqués en extérieur. Puis, au mois d'avril, les salles étant de nouveau devenues inaccessibles pour tous les publics, ces activités se sont tenues à l'extérieur à chaque fois que la météo le permettait.



Avec l'assouplissement des règles sanitaires au cours du mois de mai, la plupart des activités enfants et adultes ont été relancées dans les salles. Trois ateliers pratiqués en intérieur sont restés proscrits par les règles sanitaires ou empêchés par le couvre-feu : Gym, Remise en Forme et Fitness. L'atelier Remise en Forme a quand même pu se tenir pour quelques séances en extérieur mais les conditions météo n'ont pas toujours été au rendez-vous.

En février, les deux sessions d'initiation au ski au Lioran pour 96 enfants ont été annulées à cause de l'interdiction d'utilisation des remontées mécaniques. Le stage de cirque des vacances de printemps a, quant à lui, dû être reporté en raison du 3ème confinement. Il devrait se tenir comme cela s'est fait l'année dernière à la première semaine des vacances d'automne 2021. Les inscriptions se feront à partir de septembre.

Concernant la 30ème édition du festival Contes et Rencontres qui n'a pas pu se tenir en février, La Fédération des Foyers Ruraux de Lozère l'a reprogrammé de juin à décembre. C'est dans ce cadre que notre Foyer Rural a accueilli dès le samedi 26 juin la conteuse Malika Verlaguet. Elle a tout d'abord animé l'après-midi un atelier qui a réuni 6 enfants du Foyer pour la création d'un conte à partir de leur imagination débordante. Cela s'est fait en collaboration avec l'animatrice Sophie Palisson et les objets-personnages fabriqués tout spécialement lors de l'atelier d'Arts Plastiques. Puis, à 20 h 30, au Théâtre de Verdure du Parc d'Aumont-Aubrac nous avons pu assister à la représentation en plein air de son spectacle « Farfantélàs ». Devant 85 personnes, Malika a narré avec beaucoup d'humour et de poésie des contes traditionnels et réinventés mêlant français et occitan. Une soirée conviviale sous le ciel de l'Aubrac qui a permis de se retrouver tous ensemble après des mois de distanciation sociale.

Événements à venir :

Du 9 au 13 août 2021 : comme les deux étés précédents, le foyer rural propose 2 stages d'anglais pour les collégiens, répartis en petits groupes de niveaux : une heure par jour, pendant 5 jours, 30 € le stage,



adhésion au Foyer comprise. Renseignements et inscriptions au bureau du Foyer au 04 66 42 87 09 ou directement auprès de l'animateur, Jean-Marc Oberti au 06 30 66 65 01.

Dimanche 5 septembre : à la rentrée, le Foyer Rural de la Terre de Peyre organisera le Forum des Associations et des Activités de Peyre-en-Aubrac à la Maison de la Terre de Peyre; il se tiendra de 14 h 30 à 17 h 30. Vous pourrez y découvrir les activités de la nouvelle saison proposées par le Foyer mais aussi celles des associations locales, qu'elles soient sportives ou culturelles.

Samedi 16 octobre : cet automne, le Foyer Rural programmera le nouveau spectacle « Passage(s) » de Thomas Pouget de la Cie La joie errante, à Aumont-Aubrac au Centre socioculturel.

Du 25 au 29 octobre : stage de cirque, danse et/ou chant pour enfants et ados.

Toute l'équipe du Foyer Rural remercie les animatrices et animateurs pour leur engagement et tous les adhérents qui lui ont fait confiance en s'inscrivant aux activités. Comme l'année dernière, les mois qui n'ont pu être effectués seront déduits des inscriptions de la nouvelle saison ou remboursés sur demande à la fin de la période des inscriptions.

L'équipe vous souhaite un bon été et vous donne rendez-vous à la rentrée pour, nous l'espérons tous, une année de retrouvailles et de bons moments passés ensemble.

Les troubadours de Peyre

Les troubadours de Peyre ont été heureux de pouvoir présenter le samedi 6 juin la pièce « Le bal des gueules noires » que nous avons commencé à préparer avant le premier confinement.

Le respect des gestes barrière nous a obligés à prévoir deux séances successives car la jauge, fixée à 40 personnes, ne permettait pas de satisfaire les demandes de réservation. Les spectateurs ont été généreux pour le chapeau ce qui a permis d'améliorer les finances de l'association.

Comme d'habitude la dernière semaine de juillet (26 au 30) aura lieu le stage qui se terminera par la présentation de la pièce préparée au cours des journées. Cette représentation sera suivie de la reprise de « Le bal des gueules noires ».



La Vaillante Aumonaise

Vous débarquez dans notre magnifique coin verdoyant qu'est notre Lozère, ou tout simplement vous êtes du pays mais vous ne faites aucune activité sportive, plus particulièrement du football.

Ne cherchez plus ! La Vaillante Aumonaise vous accueillera avec le plus grand plaisir !

En effet, si vous êtes un homme ou une femme, à la recherche d'un club convivial, dynamique, et plein d'ambition, c'est à la Vaillante Aumonaise qu'il vous faut signer.

Alors surtout n'hésitez pas à contacter le club pour vous inscrire ou ne serait-ce que pour divers renseignements complémentaires.

Contact : Matthieu Poudevigne (président) : 06 08 89 48 03.

À très bientôt sur le rectangle vert Aumonais !



Chorale Terre de Peyre

La chorale « Terre de Peyre » a repris son activité après deux saisons d'arrêt en raison de la pandémie.

C'est avec un réel plaisir que la vingtaine de choristes, qui ont répondu présents à cette reprise, s'est retrouvée.

Depuis le 2 juin, les mardis au centre socioculturel d'Aumont-Aubrac, tout d'abord de 18 h 30 à 20 h 30 et depuis le 15 juin de 19 h à 21 h en raison du couvre-feu.

D'autres choristes préfèrent attendre une reprise, espérons-le, complète en septembre dans des conditions normales.

Une telle contrainte pendant deux saisons, rend difficile tous les apprentissages, mais aussi la perte de repères, et la voix. Le chant, comme pour les sportifs, est un exercice qui doit se pratiquer régulièrement, souffle, respiration, mémoire, technique vocale, autant d'éléments qu'il faut vraiment se réapproprier.

Le répertoire choisi est contraint par le nombre et à la répartition des choristes mais également des tessitures, un exercice nouveau pour le chef de chœur qui doit s'adapter en permanence !

Peut-être faudra-t-il recruter des hommes pour le pupitre de « basses ».

Les gestes « barrière » sont respectés, lavage des mains, aération du local, désinfection du matériel, distanciation physique...

La chorale a organisé son pique-nique, un moment convivial où les liens sociaux, amicaux se maintiennent et se confortent.

La chorale n'a pas fait de concert depuis décembre 2019, néanmoins, elle a été sollicitée pour participer à une rencontre le 16 octobre de 18 h à 19 h à Javols avec l'Atelier vocal en Cévennes dirigé par Juliette de Massy et le chœur Guillaume dirigé par Cédric Crespin.

L'ensemble des choristes et son chef de chœur auront le grand plaisir de retrouver le public au cours de ses prochains concerts.



Présentation du Siam-Boxing Haute-Lozère



La boxe thaïe, ou muay-thaï parfois appelée boxe thaïlandaise, est un sport de combat en usage dans les armées de l'empire khmer depuis le début de notre ère. Elle trouve son origine dans des pratiques martiales ancestrales, notamment dans ce qu'on appelle en Occident le Muay Boran (boxe traditionnelle).

Le « Siam Boxing Haute Lozère » est actuellement affilié à L'Académie Française de Muay Thai (A.F.M.T) et se donne pour objectif de promouvoir cet Art Martial à travers sa pratique et sa découverte.

Les entraînements sont animés par des professeurs détenteurs d'un Brevet fédéral de Muay Thaï, N° 1.

Tous les membres de l'association qui interviennent à ce jour, qu'ils soient membres du Conseil d'Administration, du bureau ou entraîneurs, sont bénévoles.

Monsieur Silve Clément - Tél. : 07.88.28.53.88 - E-mail : siamboxing48@gmail.com

Comité des Fêtes Aumonais

Depuis ce début d'année 2021, le Comité des Fêtes n'a pas organisé de manifestations sur notre village pour les raisons évidentes de restrictions en rapport à la situation sanitaire.

Heureusement et tant mieux, cette situation s'améliore et nous pouvons désormais envisager une programmation de quelques festivités pour cet été.

Le Comité des Fêtes Aumonais s'en réjouit et attendait ce retour de moments conviviaux avec impatience.



Le vendredi 21 mai, l'Assemblée Générale annuelle a pu avoir lieu; le bilan annuel a été présenté, et un programme d'animations pour les 3 mois à venir a été envisagé.

Marchés Nocturnes :

Devant le succès des deux premiers marchés nocturnes réalisés l'année dernière,

le Comité a décidé d'en programmer quatre durant l'été, deux en juillet et deux en août; **les vendredis 16 et 30 juillet et les vendredis 13 et 27 août.**

L'association des Commerçants et Artisans d'Aumont Aubrac sera également à nouveau partenaire pour un bon déroulement de ces soirées.

Une communication et une signalétique de plus grande envergure que précédemment seront prévues.

Fête du pain :

Cette fois-ci le tour revient au four du quartier du Bouchet, le dimanche 25 juillet. Il est prévu la cuisson du pain dans ce four qui est magnifiquement restauré puis, normalement un repas avec musique, l'achat du pain sera possible sur place.

Marche gourmande en soirée du mardi 27 juillet :

Cette année, c'est le Comité des Fêtes qui organisera cette traditionnelle promenade-découverte dont le point de départ sera le four du Bouchet.

Fête votive du 6 au 8 août :

En plus des traditionnels manèges, un repas et un bal, animé par un orchestre, auront lieu le vendredi soir.

Le samedi matin, cette année il y aura une animation novatrice : un concours de préparation d'aligot en direct sur la place de l'Église d'Aumont.

Pour vous inscrire et prendre connaissance du règlement, vous pouvez prendre contact avec le président Alain Lorente (06 80 32 55 76).

Dimanche midi : un apéritif, offert par la municipalité et les commerçants, sera servi par le Comité des fêtes au jardin public. **L'après-midi**, une démonstration de vélos acrobatiques devrait avoir lieu sur la place de l'église.

Le soir à partir de 18 h : un apéritif sera proposé par la buvette du Comité à la place du Foirail.

Et pour terminer en apothéose cette soirée, vers 22 h toujours place du Foirail, il y aura **le très renommé feu d'artifice** offert par la municipalité.

À noter que cette année, **il y aura un feu d'artifice tiré dans chaque commune déléguée**, ceci étalé sur plusieurs soirées.

Brocante du 22 août :

Tous, nous souhaitons que cette réputée brocante puisse avoir lieu; toutes les démarches nécessaires ont été réalisées auprès de **MALHEUREUSEMENT, LA BROCANTE NE POURRA PAS SE TENIR CETTE ANNÉE EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE** d'un jour à l'autre. Vous serez informés soit par **TENIR CETTE ANNÉE EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE** sur les journaux locaux ou encore par voie radiophonique ou télévisuelle des différentes manifestations prévues.

Le Comité des Fêtes Aumonais vous souhaite, malgré cette période compliquée, de passer un agréable été, il met tout en œuvre pour cela et compte sur vous tous pour le soutenir.

Gévaudan vélo

Triptyque de Peyre les 28 et 29 août

La Terre de Peyre va vibrer pour la petite reine, le dernier week-end du mois d'août 2021.



L'association Team Gévaudan Vélo Formation s'associe au Vélo Club Maursois pour organiser 3 courses cyclistes le week-end du 28/29 août prochain. Sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme, le Triptyque de Peyre s'articule sur 3 courses cyclistes ouvertes aux catégories 2/3/J/Féminines/Cadets. Cette manifestation sportive a reçu le soutien de toutes les collectivités de notre territoire, la mairie de St-Léger de Peyre et le Conseil Départemental de la Lozère.

Samedi 28 après-midi dès 17 h 30, au départ de St-Léger de Peyre, les cyclistes engagés s'élanceront sur les 10 kilomètres d'ascension du Val d'Enfer pour rejoindre la ligne d'arrivée implantée au Roc de Peyre. Le classement de cette première étape sera établi à la place, au franchissement de la ligne d'arrivée.

Dimanche 29, dès 10 h 30, au départ de St-Léger de Peyre, c'est un contre-la-montre individuel qui attend les cyclistes engagés. Sur les 10 km d'ascension, le classement sera établi selon les temps réalisés par chacun au franchissement de la ligne d'arrivée, implantée au Roc de Peyre.

L'après-midi dès 15 h 30, la dernière course du Triptyque s'élancera de la place du village de Saint-Sauveur de Peyre pour le traditionnel Tour de la Gare, long de 6 km à accomplir 10 fois.

Pour cette première édition du Triptyque de Peyre, un classement général sera établi par cumul de points acquis sur chacune des 3 étapes.

De jeunes et talentueux pourront se confronter sur les pentes de l'Enfer et se mettre en lumière pour être recrutés par des structures françaises et peut-être accéder au niveau professionnel.

Tous les renseignements sont accessibles sur www.gevaudanvelo.com, rubrique organisation.

Généralions Mouvement

L'association « Généralions Mouvement » est installée à Aumont-Aubrac depuis 1977.

Elle compte actuellement 130 membres. Mme Gémarin en est Présidente depuis une dizaine d'années. L'inscription est possible dès 60 ans, mais les plus jeunes peuvent aussi adhérer.

La principale activité des aînés est d'organiser des sorties d'une journée ou plusieurs si une autre association les rejoint.

Les membres se retrouvent également le jeudi au centre socioculturel d'Aumont-Aubrac pour partager un bon moment autour d'un jeu de cartes ou de société ; des après-midis qui se concluent traditionnellement par un goûter partagé.

Enfin un repas est organisé à l'occasion de l'Assemblée générale de l'association.



Repas de la société de chasse de Saint-Sauveur



Pierre Monteil, nouveau Président Société du Sou école Saint-Sauveur

Labellisation « Commune touristique »

Depuis le 1er janvier 2021, la commune de Peyre-en-Aubrac est classée « commune touristique ».

La dénomination de « commune touristique » est attribuée par arrêté préfectoral valable pour 5 ans aux communes mettant en œuvre une politique locale du tourisme et qui disposant d'une certaine capacité d'hébergement.

Trois avantages sont liés à la dénomination de « commune touristique » :

- Obtenir un statut juridique, prévu par le Code du Tourisme, pour être reconnu comme « commune touristique » et pour profiter d'éventuelles dispositions spécifiques.
- Faire partie des destinations touristiques de la France.
- Pouvoir accéder au statut de « station classée de tourisme ».

Les communes « Communes touristiques » doivent répondre aux 3 critères suivants :

- Disposer d'un office de tourisme classé ;
- Organiser des animations touristiques durant la période touristique ;
- Disposer d'une capacité d'hébergement suffisante précisée à l'article R133-33 du Code du tourisme.



Cérémonie en comité restreint au centre de secours

Une cérémonie en comité restreint s'est déroulée fin janvier afin de remettre comme il se doit les diplômes, grades et médailles aux récipiendaires 2020 du centre de secours d'Aumont.

Félicitations aux promus :

- Poudevigne Alexandre, formation d'équipier.
- Rodrigues Dylan, formation d'équipier de secours routiers.
- Legall Bruno, formation de conducteur hors chemin.
- Garrel Pierre Alexandre, formation de secours en canyon.
- Gras Joris, formation d'accompagnateur de proximité et de chef d'agrès feux de forêt.

Le sapeur Poudevigne Alexandre a reçu le grade de première classe, l'adjudant Berthuit Sébastien le grade d'adjudant-chef.

Le première classe Cavalier Samuel s'est vu attribuer la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent pour vingt ans de service.

Bienvenue à Meyrand Franck, Troude Nadège et Vincent Aurélien nos trois nouvelles recrues qui ont satisfait aux épreuves sportives et vont commencer leurs formations.



Des fleurs pour les résidents de la Ginestado



La Croix-Rouge de Saint-Chély-d'Apcher, plus active que jamais, s'est rendue à l'Ephad La Ginestado d'Aumont-Aubrac pour faire une jolie surprise aux résidents.

En effet, ils se sont vus offrir un joli bouquet de pensées et de primevères.

Les fleurs ont été plantées dans de belles jardinières pour décorer les balcons et apporter ainsi un peu de couleur au quotidien des pensionnaires.

Le bibliobus à Peyre-en-Aubrac

Le Bibliobus de la Médiathèque Départementale passe régulièrement à Peyre-en-Aubrac.

Le véhicule chargé de livres dessert les deux dépôts présents sur la commune : l'Agence Postale Communale de Javols et la bibliothèque d'Aumont-Aubrac.

Il laisse dans chacun des points les livres attendus tout en reprenant les ouvrages déposés précédemment.

Vous pouvez passer commande en consultant la liste des œuvres empruntables sur le site « biblio.lozere.fr » puis en vous adressant à la bibliothèque d'Aumont-Aubrac ou à l'APC de Javols pour connaître les prochaines dates des tournées et réserver.

Une autre possibilité est de scanner directement votre liste et de l'envoyer à l'adresse mail : bdp@lozere.fr en précisant bien le lieu où vous souhaitez retirer les livres.

Par ailleurs, les deux établissements disposent d'un fond local très fourni qui permettra à tous les publics de trouver des ouvrages à son goût.

- L'APC de Javols est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 (Tél. : 04 66 42 84 00 — mail : mairie.javols@orange.fr).
- La bibliothèque d'Aumont-Aubrac, située au jardin public, est ouverte le mercredi de 15 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 12 h.



Aménagement du chemin entre Javols et Tiracols

« Beaucoup de randonneurs nous demandaient de rouvrir le chemin de Javols à Tiracols, rebalisé cet hiver par M. Christian Mathieu », nous confie le maire délégué de Javols. En effet, ce parcours en bordure du Triboulin est très agréable.



Au début du mois d'avril, nos agents de la Communauté de communes avaient pour mission d'installer des échelles pour passer les clôtures et deux passerelles servant à enjamber des ruisseaux en zones humides.

Je remercie les deux baliseurs bénévoles de l'Aubrac lozérien Claude Geourjon (côté Nasbinals) et Christian Mathieu (côté Aumont). Ils ont parcouru et balisé la totalité des chemins de petites randonnées de notre Communauté de communes (quasiment une cinquantaine) pour la Fédération Française de Randonnée Lozère.




Le domaine
du **Ventouzet**
Centre d'accueil



Animations estivales au centre du Ventouzet

Le centre d'accueil du Ventouzet propose pour cet été des animations enfance/jeunesse.

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez contacter le centre au 04 66 42 83 11 ou par mail : secretariat.leventouzet@orange.fr

Site : leventouzet.com

Le musée de Javols



Nouveau parcours de découverte d'Anderitum-Javols (Région Occitanie 2021)

Le site archéologique de Javols vous accueille désormais pour des balades plus ou moins longues, au gré de vos envies et de votre curiosité. Accompagnées en groupe (sous conditions) en prenant rendez-vous avec le musée ou via l'Office de Tourisme des Hautes Terres de l'Aubrac, en solo, en famille ou entre amis, pour un circuit court, champêtre, entre l'église et le cimetière, ou long, jalonnées de nouveaux panneaux d'explications.

N'hésitez pas à consulter le musée, le site Internet « archeologie-javols.org » ou sur Facebook (musée archéologique de Javols) pour découvrir les nouveautés, les animations prévues pour la saison estivale.

Attention, en raison des contraintes sanitaires (en intérieur et groupes) des conditions peuvent être appliquées.

Renseignement (04 66 42 87 24) venez (re) découvrir la capitale antique du Gévaudan.

Débardage à cheval au Devès

En juin a eu lieu une bien belle démonstration de débardage à cheval dans la forêt de M. et Mme Duthu au Devès à côté du lotissement du même nom.

Ces travaux prévus dans le cadre des missions de l'association de gestion des forêts de la Terre de Peyre ont été réalisés par les élèves de l'école au sein d'un module de formation avec les chevaux de M. Chevallier du Cantal et de Mme Claire Porteneuve de la ferme du Pont de Javols.



Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien

Aumont-Aubrac, Fournels, Nasbinals

Réouverture de l'Office de Tourisme et fréquentation

En ce début d'année 2021 mouvementé avec une nouvelle période confinée, les trois bureaux de l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien ont enfin rouvert leurs portes au public le 3 mai 2021. Et c'est un début de saison assez prometteur qui s'annonce au vu de la fréquentation du mois de mai, durant lequel un peu plus de 2400 visiteurs ont été accueillis (841 à Aumont, 93 à Fournels et 1471 à Nasbinals) contre 4180 en 2019 pour comparer avec une année normale.

Vidéos promotionnelles Aubrac

Les périodes de confinements de ces derniers mois ont permis des échanges réguliers avec les Offices de tourisme de la Lozère mais aussi de l'Aubrac via les outils de visioconférence et de mettre en place, malgré la distance, divers projets, dont une campagne de communication, autour de l'Aubrac à travers des vidéos thématiques. La première, AUBRAC, Nature Infinie a été publiée en simultanée sur les réseaux et médias sociaux (Facebook et YouTube) des 8 Offices de Tourisme de l'Aubrac au mois d'octobre 2020. Une deuxième vidéo, AUBRAC, Terre de traditions a été partagée le 1er juin 2021 afin de lancer officiellement la saison sur le territoire.

Impression de la carte touristique et du guide d'accueil de Peyre-en-Aubrac

La première édition de la carte touristique de l'Aubrac Lozérien a été un succès : les 10 000 exemplaires imprimés en 2019 ont été écoulés, une réimpression du support a donc été lancée. Cette version un peu retravaillée et complétée ainsi que le guide d'accueil d'Aumont-Aubrac, sont disponibles dans les bureaux des 3 Offices de Tourisme, et chez les socioprofessionnels du tourisme du territoire des Hautes Terres de l'Aubrac.

Fêtes et manifestations 2021

Face aux incertitudes liées aux conditions sanitaires, les animations du secteur reprennent timidement mais le programme est plutôt bien rempli pour la saison à venir et de nouvelles dates ne cessent de s'y ajouter.

L'Office de tourisme quant à lui a pu réitérer ses activités estivales (balades à poney, sorties astronomie, sorties botaniques, randonnées pédestres à la demi-journée, à la journée et semi-nocturnes, sorties pêche à l'écrevisse, visites de ferme). Une nouveauté pour la saison, les sorties « Chouettes-Chauves-Souris en ville » encadrées par Alexandre Burtin, guide naturaliste, et qui se tiendront à la tombée de la nuit dans les villages d'Aumont et de Fournels. Rappel : les inscriptions aux activités estivales sont obligatoires au moins la veille de l'animation (places limitées et nombre de participants minimum pour que l'activité soit maintenue).

Comment se procurer les dates des animations 2021 ?

- La brochure est en libre service dans les trois bureaux de l'Office de tourisme durant les horaires d'ouverture,
- Elle est également téléchargeable au format PDF sur le site internet ot-aumont-aubrac.fr
- Elle peut être envoyée par courrier ou par e-mail sur demande à info@ot-aumont-aubrac.fr ou au 04 66 42 88 70
- Les événements sont publiés sur les pages Facebook @ot.aumontaubrac OTfournels et @OfficeTourismeNasbinals ainsi que sur le site du CDT48 lozere-tourisme.com dans l'onglet Agenda et Évènements.



Expositions à l'Office de Tourisme

Comme chaque année les bureaux d'Aumont-Aubrac et de Nasbinals reçoivent des expositions dans leurs locaux, à venir découvrir durant les périodes d'ouvertures.

Du 3 juin au 5 juillet — Aumont-Aubrac

14ème concours savoir-faire et patrimoine - Exposition en 26 panneaux sur le thème des savoir-faire des entreprises artisanales locales, prêtées par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Lozère.

Juillet et Août 2021 — Aumont-Aubrac

Exposition de photographies du photo-club de Chirac

Du 26 juin au 26 juillet — Nasbinals

Une géographie des circulations vers Compostelle - Exposition en 14 panneaux de l'ACIR Compostelle.



Nouveau à l'office de tourisme

Un adhésif microperforé réalisé par l'AFLPH COLOZ a été installé sur l'une des fenêtres de l'Office de tourisme d'Aumont-Aubrac. Il a l'avantage de ne pas occulter la lumière au sein du bureau et permet aux personnes extérieures d'apprécier la beauté des paysages qu'offre notre territoire.

L'équipe tient à remercier chaleureusement Jean-Louis Brunel pour la mise à disposition des photos.

Réseau mobile

Le gouvernement impose la couverture des zones blanches

Le secrétaire d'État en charge de la transition numérique et des communications électroniques, M. Cédric O, a fait parvenir à la commune un courrier dans lequel il nous informe de la signature d'un arrêté imposant aux opérateurs de téléphonie l'amélioration de la couverture mobile 4G sur le territoire de la commune dans un délai maximum de 24 mois.

Cela va se traduire par l'installation d'un nouveau pylône sur la commune permettant de supprimer la zone blanche de La Bessière de Javols.

Zoom sur... Un distributeur de bouteilles de gaz

À Aumont-Aubrac sur le parking du supermarché Auchan, un distributeur automatique de bouteilles de gaz a été installé

Oubliez la queue à la caisse et approvisionnez-vous en gaz 24h/24 et 7j/7. Même le dimanche et les jours fériés. Retirez vos bouteilles dès que vous en avez besoin, sans contrainte horaire.

Les bouteilles proposées sont les Malices, les Calypsos et les bouteilles de Butane ou de Propane en 13 kg.

Le règlement se fait via une borne qui accepte les règlements par carte ou par mobile. Un ticket est alors remis qui désigne l'emplacement où prendre la bouteille neuve et déposer la vide.



Service national universel en Lozère

Faire vivre les valeurs républicaines, renforcer la cohésion nationale et développer une culture de l'engagement...

Voici les objectifs affichés du Service national universel (SNU). Ce dispositif était une promesse de campagne du candidat Macron. Aujourd'hui basé sur le volontariat pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans, le gouvernement compte le rendre obligatoire pour tous les jeunes de 16 ans « à horizon 2022-2023 ». Et donner envie à un maximum de jeunes de s'inscrire cet été.



Le service national universel comporte « un séjour de cohésion » de deux semaines – du 21 juin au 2 juillet – dans un internat ou un centre de vacances, puis une mission d'intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures.

Durant douze jours, du 20 juin au 2 juillet, la Lozère accueillait deux cohortes du Service national universel (SNU) dans les sites gérés par le CEI à Saint-Rome-de-Dolan (Centre Pierre Monestier) et les PEP 48 à Sainte-Colombe-de-Peyre (Centre du Ventouzet) et MFR de Javols. Ce sont ainsi près de deux cents jeunes, volontaires et encadrants, qui ont profité de cette première expérience de séjour de cohésion du SNU dans le département.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Mme la Préfète de la Lozère, présente à la tête des services de l'État engagés dans la réussite de cette première en Lozère aux côtés du tissu associatif chargé de l'accueil et de l'animation des séjours, a tenu à féliciter les cohortes de jeunes volontaires et les a encouragés à vivre une expérience utile tant pour eux que pour leurs pairs. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique de la Lozère, saluant les corps constitués en leurs rangs, grades et qualités, a fait référence aux valeurs humanistes d'une telle démarche d'engagement citoyen aujourd'hui et demain dans le cadre des missions d'intérêt général. M Cogoluègnes, Président des PEP 48, gestionnaires du Centre du Ventouzet pour la Mairie de Peyre-en-Aubrac, a rappelé que depuis un demi-siècle leurs valeurs de solidarité par l'action étaient présentes sur ces terres de Margeride et d'Aubrac. Il a souhaité que la démarche éducative reliant connaissance, compréhension et action pour l'environnement guide les jeunes volontaires durant ces deux semaines et plus tard dans leur implication citoyenne et associative.

Divers

Festival pyrotechnique à Peyre-en-Aubrac

Le premier tir a eu lieu à Saint-Sauveur début juillet. Les prochains tirs se feront à 22h le :



- 8 août à Aumont-Aubrac
- 14 août à Fau-de-Peyre au village des Salhens
- 15 août à Javols
- 28 août à Sainte-Colombe-de-Peyre



Passage du trèfle à Saint-Sauveur

Infos pratiques - N° utiles

Médecins

- Cabinet Docteur Mal : 16 avenue du Gévaudan – Aumont-Aubrac - 04 66 31 75 64
- Cabinet Docteur Fleury : 16 avenue de Peyre – Aumont-Aubrac - 04 66 42 91 91

Pharmacie de Peyre

Place de la croix – Aumont-Aubrac – 04 66 42 80 11

Gendarmerie

38 route du Languedoc – Aumont-Aubrac - Tel : 04 66 42 80 03

Mairie de Peyre-en-Aubrac

Maison de la Terre de Peyre – Aumont-Aubrac – Tel : 04 66 42 84 70 – Courriel : peyreenaubrac@orange.fr

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) (Service Communauté de communes)

Maison de la Terre de Peyre – Aumont-Aubrac – M. Martinent – Tel : 06 37 90 21 51

Déchèterie d'Aumont-Aubrac

Route du Crouzet – Aumont-Aubrac – Tel : 06 72 27 85 31

– Ouverture le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Entreprise DELCROS (collecte gravats et inertes pour les professionnels)

Recoules de Berc – Tel : 06 72 15 20 58 – 06 86 48 87 85

Syndicat Mixte la Montagne (ex Sivom) (collecte et traitement des déchets)

Tel : 04 66 31 15 73

Urgences

› 15 SAMU

› 17 Police et Gendarmerie

› 18 Pompiers

› 112 Numéro d'urgence valable pour toute l'Union Européenne

le 112 a vocation à être utilisé :

- pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen ;
- par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France.

› 114 Numéro d'urgence pour les personnes déficientes auditives

- Si vous n'êtes pas en capacité de téléphoner, vous pouvez envoyer un SMS gratuitement

› 115 Samu social

› 116 000 Enfants disparus

› 119 Allô Enfance maltraitée

› 39 19 SOS femme violence conjugale

› 0 800 05 95 95 SOS Viols

› 0 800 840 800 Sida Info Service

! Numéros en 118: des renseignements téléphoniques facturés très chers

AOÛT

3 août	Randonnée pédestre - Proposée par l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien	Départ 9h à l'Office de Tourisme – Renseignements au 04 66 42 88 70
3 août	Sortie chouette - chauve-souris - Proposée par l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien	Départ à 20h30 de l'Office de Tourisme - Renseignements au 04 66 42 88 70
Du 6 au 8 août	Fête votive d'Aumont-Aubrac - Proposée par le Comité des Fêtes d'Aumont-Aubrac	Aumont-Aubrac
8 août	Feu d'artifice - Offert par la municipalité	22h à Aumont-Aubrac
9 au 13 août	Stage d'anglais avec J. M. Oberti - Proposé par le Foyer Rural de la Terre de Peyre	Mairie D'Aumont-Aubrac - Renseignements et inscriptions au 04 66 42 87 09 ou 06 30 66 65 01
13 août	Marché nocturne - Proposé par le Comité des Fêtes d'Aumont-Aubrac	Aumont-Aubrac
14 août	Feu d'artifice - Offert par la municipalité	22h au Fau de Peyre - Village des Salhens
15 août	Feu d'artifice - Offert par la municipalité	22h à Javols
17 août	Randonnée pédestre - Proposée par l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien	Départ 9h à l'Office de Tourisme – Sortie à la journée - Renseignements au 04 66 42 88 70
17 août	Sortie chouette - chauve-souris - Proposée par l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien	Départ à 20h30 de l'Office de Tourisme - Renseignements au 04 66 42 88 70
21 août	Sortie botanique - Proposée par l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien	De 10h à 12h à St Sauveur de Peyre - Renseignements au 04 66 42 88 70
24 août	Randonnée pédestre - Proposée par l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien	Départ 9h à l'Office de Tourisme – Renseignements au 04 66 42 88 70
27 août	Marché nocturne - Proposé par le Comité des Fêtes d'Aumont-Aubrac	Aumont-Aubrac
28 août	Feu d'artifice - Offert par la municipalité	22h à Sainte Colombe de Peyre
28 et 29 août	Course cycliste « Tryptique de Peyre » - Organisée par la Team Gévaudan Vélo et le Vélo Club Maursois	Voir le programme dans le Mag catégorie « VIE ASSOCIATIVE » page 32.

Pensez à l'Infolettre pour diffuser vos événements en envoyant un mail à l'adresse : peyreenaubrac@orange.fr et en précisant dans l'objet « Pour diffusion dans l'Infolettre ».